

Tribunes publiées dans le Journal n°126



Bénédicte Lefèvre

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Avec l'arrivée de Teach-Mesnil, du 15 au 31 juillet, la majorité municipale prouve une fois encore sa volonté de répondre au mieux aux attentes des Blanc-Mesnilois. La période exceptionnelle que nous venons de traverser a provoqué de nombreuses questions et inquiétudes légitimes pour les parents et enfants. « Comment mon enfant va-t-il rattraper son retard ? », « J'ai peur d'avoir trop de retard l'année prochaine », sont autant de questions et d'inquiétudes que nous avons entendues.

Alors, quand les annonces du président de la République nous ont confirmé que nous ne pourrions pas organiser nos traditionnelles festivités d'été, nous avons décidé d'utiliser ce temps et de mettre toutes les ressources nécessaires pour aider nos jeunes Blanc-Mesnilois à rattraper le retard accumulé au cours de ces derniers mois.

Des jeunes Blanc-Mesnilois qui seront, pour un grand nombre hélas, privés de vacances cet été. Teach-Mesnil fait donc partie de ces nombreux exemples qui démontrent, s'il le fallait encore, la capacité de la majorité municipale à s'adapter aux besoins des habitants et à réaliser du « vrai social ». Pendant que l'opposition continue dans ses polémiques stériles en écrivant des courriers pour se plaindre d'être qualifiée d'« opposition municipale » et non de « conseillers municipaux d'opposition » - ils ont du temps à perdre - nous continuons notre travail pour offrir, malgré les conditions exceptionnelles, un été rayonnant pour nos jeunes et leurs parents.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Le dernier conseil municipal augure mal de la mandature à venir en matière de démocratie. Lors du dernier mandat, le maire ne réunissait quasiment pas les commissions thématiques (culture, enfance, travaux, santé, etc.) du conseil municipal en charge de l'examen des dossiers passant en séance. A ce manque flagrant de démocratie, le maire apporte pour ce mandat une solution bien à lui, il... supprime les commissions ! Pour en maintenir une seule, de 10 membres, la commission « unique », - on devrait dire inique - où les 42 % obtenus par notre liste seront représentés par 20 % des sièges (2).

Ajoutons à cela que les membres des conseils de quartier sont désignés par le maire, seul, et que ce dernier a reçu de sa majorité des délégations de pouvoir longues comme le bras, et nous avons là tous les ingrédients d'une gestion autocratique de la ville. C'est plus simple quand on veut casser les services publics, mettre au pas les associations et poursuivre la délivrance effrénée de permis de construire à ses amis promoteurs. Les conditions de l'élection municipale et l'abstention massive qui en résulte devraient au contraire davantage amener la municipalité à consulter, associer, construire avec les habitant-e-s les grands axes de l'action municipale.

Dans des conditions rendues difficiles par l'arrogance et le mépris dont l'opposition fait l'objet, nous allons néanmoins, dans une attitude constructive, nous efforcer d'être des animateurs et animatrices de la démocratie locale.

Contact : bmavenir@gmail.com